MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

L'ELAN de VILLY

Maire : Norbert LESAGE

Pays : France
Région : Basse Normandie
Département : Calvados
Arrondissement : Caen
Canton : Villers Bocage
Code INSEE : 14760

Code Postal : 14310
INTER COM : Villers Bocage
Superficie : 11,40 km²
Population : 756 Habitants (2009)
Densité / km² : 66 habitants / km²

Latitude : 49°05'46° Nord
Longitude : 0°38'29° Ouest
Altitude : 68 m - 217 m
25 Km de Caen et 240 Km de PARIS

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Le Mot du Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Il y a bien des années que nous n'avions pas été confrontés à des chutes de neige aussi conséquentes, soudaines et répétitives. La rudesse de cet hiver aura apporté son lot de perturbations dans les transports et de sinistres d'une ampleur dramatique dans certaines régions. Par chance notre commune a été plutôt épargnée sur le plan des catastrophes.

Depuis le 21 mars, le printemps est à notre porte et tente de s'imposer. Le soleil reprend petit à petit ses droits, progressivement les températures s'adoucissent et la nature va sortir peu à peu de sa léthargie hivernale.

Profitant de ce changement climatique, l'association Villy Village et Mélimélodon organiseront en partenariat, une grande manifestation printanière le 16 mai 2010 intitulée **« Par ci par l'art »,** à laquelle je vous invite à participer.
C'est avec plaisir que la commune accueillera sur son territoire cet événement bien connu, et habituellement réalisé sous l'égide de l'association « Mélimélodon »

De son côté, la commune profitera des premiers balbutiements du printemps pour convier ses « Aînés » au traditionnel repas qui se déroulera à la Salle de Fêtes de Villy Bocage le 11 avril 2010. La prestation du repas sera assurée par l'Hôtel de la Place à Aunay sur Odon.

Dans un tout autre domaine, le permis de construire étant maintenant officiellement délivré, les travaux de la Caserne des Pompiers vont pouvoir démarrer. La pose de la « première pierre » devrait avoir lieu courant avril 2010.

Par ailleurs le choix d'un architecte en vue de la construction de la nouvelle classe est maintenant réalisé. Le projet va consister à démolir l'ancienne classe en préfabriqué et de la remplacer par un ensemble de 2 classes en un seul bâtiment. Les élèves pourront intégrer leurs nouveaux locaux à la rentrée de novembre 2010, les procédures administratives ne permettant pas, comme nous le souhaitions, une ouverture pour la rentrée de septembre.

Bonne lecture à toutes et tous,

Votre Dévoué,
Norbert Lesage

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

10 Janvier 2010 : Vœux de Monsieur le Maire

Je tiens ici à remercier l'ensemble des citoyens présents à la journée « vœux du Maire » qui s'est déroulée le 10 janvier dernier. Je félicite également les associations de la commune pour leur engagement et leur volonté à mettre en place et promouvoir des activités au sein de notre commune.
La présence de nombreux Villyssois venus partager la galette des rois à cette occasion, est un gage d'encouragement pour nos associations et de l'attention particulière que chacune et chacun d'entre vous porte à l'action de l'équipe municipale.

Norbert LESAGE Maire de Villy Bocage *accompagné de son* ***Conseil Municipal****, présente ses vœux aux Villyssois, en présence de Mme* ***Marie-Odile MARIE Conseillère Générale du Calvados*** *et de M.* ***Jean Yves COUSIN Député Maire de Vire***

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

COMPTES RENDUS REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2009

Cession de terrain à FAINS sections B 754 et B 755

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer l'acte notarié correspondant aux sections B 754 et B 755 pour les surfaces respectives de 10 ca et de 61 ca.

Remboursement assurance

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, M. le Maire à encaisser le chèque de 242.00 € de la Sté AXA France.

ATESAT

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer la nouvelle convention ATESAT avec effet à compter 11 décembre 2009

Décision modificative n° 4

Le Conseil Municipal ayant décidé l'acquisition de matériel numérique pour les écoles avec installation de prises CPL, et la dépense n'ayant pas été prévue au Budget Primitif 2009, le Conseil autorise la modification suivante :

Section Investissement :

Dépenses

- 2183 Matériel de Bureau et Informatique ➔ + 1300.00 €

Recettes

- 021 Virement de la Section Fonctionnement ➔ + 1300.00 €

Section de Fonctionnement

Dépenses

- 023 Virement à la Section Investissement ➔ + 1300.00 €

Recette

La recette étant prise sur le suréquilibre du budget primitif 2009 moins les décisions modificatives n° 01 / 2009 – 02 / 2009 – 03 / 2009 soit un reste en suréquilibre de 34477.09 € moins 1300.00 € = 33177.09 €

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à effectuer les écritures comptables.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Créations des indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires

Le Conseil décide après délibération à 8 voix pour – 3 voix contre et 2 abstentions, d'instituer l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires au cadre d'emploi de secrétaire de Mairie 2ème catégorie.

Décision modificative n° 05 / 2009

Le Conseil Municipal autorise la modification suivante sur le budget primitif 2009 :
Section fonctionnement
Dépenses
- 6411 Personnel titulaire ➔ 3000.00 €
La recette étant prise sur le suréquilibre du budget primitif 2009 moins les décisions modificatives n° 01/2009 – n° 02/2009 – n° 03/2009 et n° 04/2009. Reste en suréquilibre 33177.03 € moins 3000.00 € soit 30177.03 €
Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à effectuer l'écriture comptable.

Contrat CAE

Le Conseil décide à 12 voix pour et 1 abstention d'engager un contrat CAE pour une durée de 20 H par semaine, à partir du 1er janvier 2010 jusqu'au 30 juin 2010 et charge M. le Maire du recrutement.

Plantation Chemin du Désert

Le Conseil accepte à l'unanimité le devis pour la plantation d'arbre chemin du Désert par l'entreprise PIERRON pour la somme de 2023.26 € et autorise M. le Maire à signer le devis.

Presbytère

Le Conseil décide à l'unanimité de lancer une étude pour la réhabilitation du presbytère et charge M ; le Maire de signer la convention avec la « PACT-ARIM » pour la somme de 2990.00 €

Tarif de la Cantine

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'augmenter les tarifs de la cantine au 1er janvier 2010 :
Repas régulier de ➔ 2.65 € à ➔ 2.70 €
Repas occasionnels de ➔ 3.50 € à ➔ 3.55 €

T.L.E.

Le Conseil décide à l'unanimité d'augmenter la T.L.E. (Taxe Locale d'Equipement) de 3 à 5% à compter du 1er janvier 2010.

Cantine

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas facturer les jours de fermeture des écoles suite à l'arrêté préfectoral pour « Pandémie Grippale », et de rembourser à un élève parti définitivement, les frais de cantine déjà payés.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Lotissement DUVAL

Le Conseil décide à l'unanimité d'accepter que la voierie du Lotissement « DUVAL » nous soit cédée moyennant l'€uro symbolique et autorise M. le Maire à régulariser l'acte de vente.

Demande de raccordement électrique

Le Conseil décide à l'unanimité d'effectuer les travaux d'extension sur les parcelles 714 et 715 et charge M. Le Maire de signer les demandes de travaux nécessaires.

Décision Municipal : V.C. n° 5

Par décision municipale, le Conseil décide à l'unanimité de limiter le tonnage à 12 tonnes sur la VC n° 5 sauf desserte locale.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Janvier 2010

Projet Ecole

La commune de Villy Bocage dispose actuellement de 5 classes pour un effectif sur 2009 / 2010 de 134 élèves. En accord avec l'inspection académique, un demi poste d'enseignant en soutien des 5 actuels a été créé pour cette rentrée 2009 / 2010, sans ouverture de classe dans l'attente de la création d'une 6ième classe à la rentrée de septembre 2010 pour un effectif d'environ 144 élèves.

Renseignements pris auprès de l'Inspection Académique, nous sollicitant pour l'ouverture d'une 6ième classe, la Commune n'ayant pas le nombre de classes suffisantes, le Conseil Municipal a donc décidé de créer une classe supplémentaire et de profiter de la construction de cette nouvelle classe pour détruire une classe mobile « hors d'âge », bien en dessous des normes de sécurité, et représentant un gouffre financier en chauffage et en entretien général.

Le projet consiste donc en la création de 2 classes jumelées, construction en ossature bois à très haute performance d'isolation, pour favoriser les économies d'énergies et renforcer le confort des élèves et des enseignants. Seront privilégiés :

- les matériaux sains et sans produits chimiques dans le but de protéger la santé des enfants et enseignants et la préservation de l'environnement.

Cette dépense sera inscrite au budget primitif 2010, les travaux commenceront en juin 2010 par la démolition de la classe mobile ancienne, pour se terminer fin Août. Seule la technique de l'ossature bois permet de tenir ces délais.
Le coût prévisionnel global de la construction de ces 2 classes (154 m2 total) est de 125500 € hors taxe 150098 € TTC.
Le Conseil sollicite une subvention au titre de la DGE programme 2010 à hauteur de 50% et le financement restant de ce projet serait de 30% en fonds propres et 20% en emprunt.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Mobilier Scolaire

Le Conseil décide de l'équipement en Mobilier Scolaire pour la création des 2 nouvelles classes. Cette dépense sera inscrite au budget primitif. Le coût prévisionnel global de cet équipement est de 6567 € HT soit 7854.13 TTC. Le Conseil sollicite une subvention au titre de la DGE programme 2010 à hauteur de 50% et le financement restant de ce projet pour 50% en fonds propres.

Projet achat de terrain dans le bourg

Le Conseil, compte tenu des négociations qui étaient en cours avec les propriétaires et l'exploitant - vu l'avis des domaines en date du 8 janvier 2010 n'appelant aucune remarque de la part de France Domaine - vu les explications concernant la résiliation, dès maintenant, du bail par l'exploitant actuel moyennant une indemnité forfaitaire de 10000 € à la charge des vendeurs : le Conseil se porte acquéreur de la parcelle B 191 pour une superficie de 2 ha 64 a 15 ca pour la somme de 100 000 € hors frais de notaire, charge M. le Maire de poursuivre l'achat et l'autorise à signer tout acte concernant cette parcelle.

Repas des Aînés

Le Conseil décide que le repas des « Aînés » aura lieu le dimanche 11 avril 2010 et sera préparé par « l'Hôtel de la Place » à Aunay sur Odon.

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Février 2010

Portail Accès Relais Paroissial

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, l'achat d'un portillon pour faciliter l'accès aux locaux du Relais Paroissial.

Aménagement de la Seulline

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à acheter 12 poteaux en bois pour l'aménagement d'un balisage explicatif des bords de la Seulline.

Ecole numérique rurale

Suite à la défaillance du prestataire « YELLOW VISION », fournisseur de l'école numérique, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à résilier le contrat et à engager de nouvelles démarches pour le choix d'un nouveau prestataire.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Concession cimetière

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier la durée et le prix des concessions cimetière à compter du 1er mars 2010 :

- concession de 15 ans ➔ 80 €
- concession de 30 ans ➔ 150 €
- concession de 50 ans ➔ 250 €
- concession perpétuelle ➔ 400 €

Vacations Funéraires

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, concernant les nouvelles règles législatives portant sur les vacations funéraires énumérées à l'article L22.13-14 du Code Général des Collectivités, décide de fixer le montant unitaire des vacations à la somme de 20 € (vingt €uros)

Contrat C.A.E

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'engager un contrat CAE pour une durée de 20 heures par semaine à partir du 1er avril 2010 et jusqu'au 30 septembre 2010, et charge Monsieur le Maire du recrutement.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 Mars 2010

Choix d'un architecte pour le projet école

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, après étude des propositions de 4 architectes, de choisir Mme Sophie FIQUET d'Avranches dont la rémunération sera de 9.50% H.T. des travaux engagés pour le projet

Cession de terrain au Buquet (section A708)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer l'acte notarié correspondant à la cession d'une surface de 16 centiares à la Section A708.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Subventions 2010

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes en faveur des associations pour 2010 :

- Association des Anciens Combattants 220 €
- Association des Villyssois 220 €
- Association Troupe Tonton Marcel 220 €
- Association Nord'Veg 110 €
- A.D.M.R. 110 €
- Cinéma Paradisio Aunay sur Odon 110 €
- Association Mélimélodon 110 €

Sous réserve de présentation des comptes 2009 et d'une demande de subvention pour 2010 :

- Association l'Ecole de nos Loustics 220 €
- OCCE 14 coopérative scolaire 470 €

Les documents requis devront être remis avant l'adoption du budget 2010 soit le 13 avril 2010. Cette dépense sera inscrite au budget 2010.

CANTINE SCOLAIRE

P.N.N.S. : Plan National Nutrition Santé (01/2001)

Le programme national nutrition santé a été annoncé par le Premier ministre lors du discours de clôture des États généraux de l'alimentation le 13 décembre 2000.
S'appuyant sur les travaux réalisés notamment par le Haut comité de la santé publique, le programme national nutrition santé a été lancé par le ministre chargé de la santé le 31 janvier 2001.
En application de la réglementation, et sous l'égide du GEMRCN (**Groupe d'Etudes de Marché de la Restauration Collective et Nutrition), les repas distribués à la cantine scolaire seront modifiés dans le respect d'une qualité nutritionnelle et en vue d'apporter un équilibre alimentaire aux enfants.**

Objectifs nutritionnels prioritaires : (exemples….)

- Augmenter la consommation de fruits et légumes
- Augmenter la consommation de calcium
- Réduire les apports lipidiques à moins de 35% de l'AET **(Apport Energétique Total)**
- Augmenter l'apport glucidique à plus de 50% de l'AET et augmenter la consommation de fibre de 50%
- Interrompre l'augmentation de la prévalence de l'obésité chez les enfants

Augmenter l'activité physique journalière pour combattre la sédentarité chez l'enfant

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

<u>Après midi diététique à l'école</u> (pour les classes de Mmes Barbanchon – Horel et Muller)

Le 16 mars dernier à l'école de Villy Bocage était organisé un après midi « DIETETIQUE » en présence d'une spécialiste diététicienne.
En premier lieu, la diététicienne a expliqué succinctement aux enfants en quoi consistait son métier et quel en était le but.
Ceci exposé, elle a invité les enfants à s'exprimer par le biais de questions sur leur connaissance des légumes, des féculents, des fruits et autres bases alimentaires…... Puis quelques informations leur ont été données sur les différentes manières de manger équilibré.
Les enfants ont également pratiqué « le goûter à l'aveugle », principe par lequel on bande les yeux des enfants et on leur fait gouter certains aliments…. Le but étant de faire de reconnaître par les enfants, l'aliment qui leur est proposé à partir de son goût et de sa saveur. Pour terminer toute la classe a pu goûter des fruits et légumes divers…
Journée organisée sous l'égide de l'AFDOC (Association Française des Opérés Cardio-vasculaires) qui vient en aide aux familles et personnes opérées ou présentant des troubles cardiaques et dont le but est «Entraide et Solidarité »

A F D O C
22 rue de la Défense Passive
14000 Caen
Tel: 02 31 93 29 59
Ouverture le mardi et jeudi après midi de 14h a 16h

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

SALLE DES FETES - BOURG DE VILLY

Ces dernières années la commune a été confrontée à une demande sans cesse croissante de location de la Salle des Fêtes. La commune avait engagé en son temps des travaux de réfection du local (peinture, tapisserie) qui ont contribué à ce nouvel engouement de réservation de la salle.

Dès que le site internet de la Municipalité sera mis en place, les réservations de la salle pourront se faire via « internet », le but étant d'améliorer la gestion des locations puisque de cette manière le demandeur saura instantanément si la période qu'il souhaite retenir est libre ou non.

Bien entendu les réservations classiques, passage en Mairie, continueront à exister en parallèle.

Compte tenu de tous ces paramètres, le Conseil Municipal envisage de mettre à l'ordre du jour de sa prochaine réunion, la modernisation de la Salle des Fêtes. Ce point doit être un plus qui permettra d'inciter les personnes extérieures à la commune à louer la Salle plus souvent.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, envisagent la modernisation de ce bâtiment, dont vous trouverez ci-dessous l'avant projet, qui nous l'espérons obtiendra votre approbation.

- Mise en sens unique de circulation du bourg
- Création et aménagement d'un parc auto de 150 places
- Aménagement et sécurisation des abords de la Salle des Fêtes

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

ELECTIONS REGIONALES

Résultats du 1er tour - Villy-Bocage Dimanche 14 mars 2010

- UG-M. Laurent BEAUVAIS 29,64 % - 75 voix
- MAJ-M. Jean-François LE GRAND 19,37 % - 49 voix
- VEC-M. François DUFOUR 17,39 % - 44 voix
- CMD-M. Rodolphe THOMAS 15,81 % - 40 voix
- EXG-Mme Christine COULON 5,93 % - 15 voix
- FN-Mme Valérie DUPONT 5,53 % - 14 voix
- EXD-M. Fernand LE RACHINEL 4,35 % - 11 voix
- EXG-M. Pierre CASEVITZ 1,98 % - 5 voix

- Inscrits : **556**
- Votants : **263** - 47,30 %
- Abstentions : **293** - 52,70 %

- Exprimés : **253** - 45,50 % des inscrits - 96,20 % des votants
- Blancs ou nuls : **10** - 1,80 % des inscrits - 3,80 % des votants

EXG : Extrême Gauche - **COP** : PCF et Parti de Gauche - **SOC** : PS - **VEG** : Verts - **DVG** : Divers Gauche - **UG** : Union de la Gauche - **GMD** : Gauche-MoDem - **AUT** : Autre liste - **REG** : Régionalistes - **CMD** : Centre-MoDem - **MMD** : Majorité-MoDem - **MAJ** : UMP et alliés - **DVD** : Divers Droite - **FN** : Front National - **EXD** : Extrême Droite

Résultats du 2ième tour - Villy-Bocage Dimanche 21 mars 2010

	Nombre	% inscrits
Inscrits	556	
Abstentions	280	50.36
Votants	276	49.64
Blancs	11	3.99
Exprimés	265	96.01

Liste conduite par	Voix	%
Laurent Beauvais (PS/PC)	170	64.15
Jean-François Le Grand (UMP - Nouveau centre)	95	35.85

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

INFORMATIONS COMMUNALES

Certificat de Conformité

Le Certificat de Conformité remis par la Mairie, ne peut être délivré que lorsque le Propriétaire a retourné en Mairie le Certificat de fin de Travaux.
Cette disposition s'applique en cas de construction neuve :

- de maison,
- garage,
- abris de jardin…etc….

Article R460-4 ***(Décret nº 84-225 du 29 mars 1984 art. 5 Journal Officiel du 31 mars 1984 date d'entrée en vigueur 1 avril*** *1984)*

Si les travaux ont été réalisés dans des conditions régulières au regard des dispositions du premier alinéa de l'article R. 460-3, le certificat de conformité est délivré dans le délai de trois mois à compter de la date de réception en mairie de la déclaration d'achèvement des travaux.

Dans le cas contraire, le déclarant est avisé dans le même délai par l'autorité compétente pour délivrer le certificat, des motifs pour lesquels le certificat de conformité ne peut être délivré. Cet avis notifié par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal rappelle les sanctions encourues.

S.A.E.P.B.

Comme vous avez pu le constater sur vos factures d'eau, le coût de l'abonnement a été revalorisé, en regard d'une baisse du prix au m3. Cette mesure a été adoptée par le Syndicat des Eaux afin de se mettre en conformité avec la réglementation nationale (précisions fournies sur votre dernière facture SAEPB adressée fin mars 2010)
Cela va se traduire par une relative stabilité de la facture globale pour les consommateurs moyens (80 à 120 m3) en regard d'une augmentation plus conséquente pour ce qui concerne les gros consommateurs.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Diffusion du Bulletin sous sa forme électronique

La commission Communication du Conseil Municipal porte à la connaissance des habitants de la commune qu'à compter du 1er trimestre 2010 le Bulletin Municipal pourra être adressé par E-mail aux personnes qui en feront la demande.
Pour ce faire, il suffit de vous inscrire auprès de la Mairie et de communiquer l'adresse E-mail à laquelle le bulletin sous sa forme électronique, devra vous être envoyé.

Avantages :

- **Economie de papier**
- **Réduction des frais d'impression**
- **Réception du Bulletin sous sa forme colorisée**

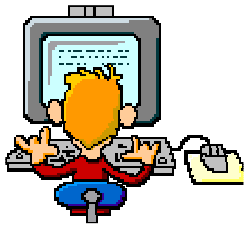

Télévision Numérique Terrestre

Les personnes qui souhaiteraient solliciter un remboursement des frais liés au passage et la mise en route de la TNT, peuvent, sous certaines conditions de ressources, obtenir un dossier auprès de la Mairie, qui devra en toute état de cause être retourné dument complété avant le 09 juin 2010.
Sur la commune de Villy Bocage quelques problèmes de réceptions persistent ici ou là. Afin de solutionner ces « troubles télévisuels », nous vous invitons à vous rapprocher d'un professionnel.

Chiens errants

Les chiens de 1ère et 2ième catégorie (type Rottweiler) doivent obligatoirement être recensés par une déclaration en Mairie.
En ce qui concerne les autres catégories, pour lesquelles il n'existe pas d'obligation, le Mairie souhaite, suite à divers problèmes récents avec des chiens errants, que les propriétaires fassent enregistrer spontanément leur animal auprès des services de la Mairie, afin que cette dernière puisse être en mesure de contacter les propriétaires dans le cas où leur animal leur aurait échappé.

Tout chien errant, pour lequel le propriétaire n'aura pas pu être identifié, sera remis à la S.P.A. **(les frais engendrés par cette démarche resteront à la charge du propriétaire de l'animal)**

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Ecole de Villy Bocage

École numérique rurale

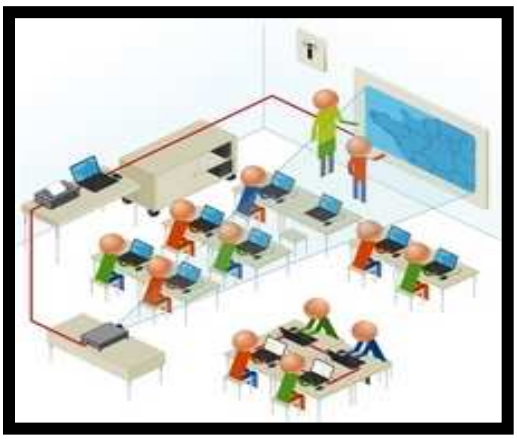

Le plan de développement du numérique dans les écoles rurales prévoit l'équipement de près de 7 000 écoles situées dans les communes de moins de 2 000 habitants.
Dans le cadre de ce projet le Conseil Municipal dans ses délibérations des 24/09/09 – 08/09/09 – 26/10/09 entendait se limiter exclusivement à la mise en place du projet « DARCOS »
Pour se faire la commune s'est rapprochée de la Sté Yelloz Vision dans le but d'acquérir et faire installer les matériels nécessaires à la mise en place du projet.
Après plusieurs semaines (mois) de silence, cette société vient à nouveau de se manifester auprès de la commune pour reprendre ses relations d'origine.
Entre temps, M. le Maire de Villy et quelques conseillers, invités par le Maire de Missy, se sont rendus le samedi 27/03/10 à l'école de Missy afin d'y découvrir l'implantation et le fonctionnement des matériels numériques de l'école.
Convaincus par cette démonstration, et compte tenu du laxisme de la société Yelloz Vision en matière de respect des délais, la municipalité n'a plus convenance à traiter avec cette dernière et entend dénoncer le contrat et se tourner vers le Sté « Génération Net » installée à Louvigny et qui a réalisé l'implantation informatique de l'école de Missy.
Des contacts vont prochainement être pris en ce sens dans les jours qui viennent.

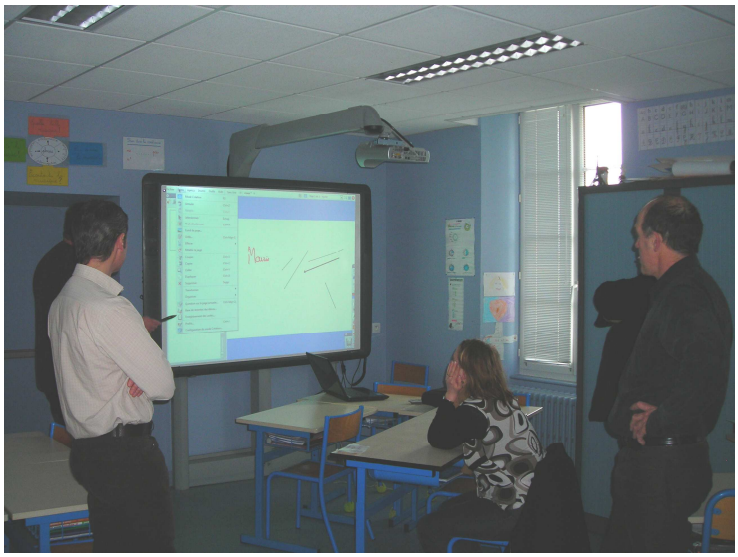

Comment fonctionne un tableau numérique ?

C'est ce que M. le Maire de Missy s'était proposé de montrer à M. le Maire de Villy et ses 3 conseillers en les invitant à visiter les installations informatiques de l'école de Missy le 27 mars dernier.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Les enfants de l'école initiés aux gestes de premiers secours

Les élèves de l'école de Villy Bocage ont assisté, mardi 30 mars 2010, à un cours sur les premiers gestes de secours et d'interventions. Cette initiation a été menée en partenariat avec le Centre de Secours de Villers Bocage. L'adjudant-chef Jean François GUAY, chef de centre, a dispensé un cours théorique. L'après-midi, une démonstration avec véhicule d'intervention devait avoir lieu à l'école.

(Photo et commentaire source : Ouest France parution du 01/04/2010)

Les élèves des classes de Mmes Barbanchon – Horel et Muller ont pu découvrir quoi faire et comment intervenir en cas d'incendie. Puis dans le cadre du secours aux personnes, comment effectuer la mise en PLS (Position Latéral de Survie ou Sécurité) d'une personne tombée au sol inanimée. Une information a également été donnée sur les principaux numéros à appeler en cas d'urgence. Pour terminer une simulation grandeur nature, avec intervention d'un camion de pompiers avait été organisée.

Merci à tous les participants : L'adjudant-chef Jean François GUAY chef de corps des pompiers de Villers Bocage - aux professeurs pour leur accueil et aux élèves pour leur participation.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

COURSE AUX ŒUFS

La course aux « Œufs » organisée par la Municipalité, s'est déroulée le 04 avril 2010 dans l'enceinte de l'école. Une centaine d'enfants avaient répondu « présent » à cette manifestation, qui était une première…..

Les « œufs et lapins en chocolat» sont plus ou moins dissimulés dans l'enceinte de l'école

M. le Maire (de dos sur la photo) rappelle brièvement les règles du jeu aux enfants…..

Le départ de la course est donné, les enfants s'élancent….. C'est la ruée vers «l'œuf »…

Parfois il faut se faire aider pour attraper la surprise que l'on a trouvée…. Pour le plus grand plaisir des parents….. !

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Chemin du Désert

Courant octobre 2009 la Municipalité reprenait possession de ses chemins et procédait à la mise en place de l'emprise communale sur le chemin du Désert.

La mise en place des merlons et des plantations vont permettre à terme de marquer l'emprise du chemin de manière naturelle. Reste maintenant à suivre le développement de la haie qui redonnera son cachet au Chemin du Désert.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

INFOS ASSOCIATIVES

ASSOCIATION VILLY VILLAGE

Dimanche 16 mai 2010

Nous y voilà : venez participer à la **journée du Par Ci Par l'Art** !

Vous êtes attendus à partir de 9h et jusqu'à 9h30 à l'école de Villy Bocage où une navette vous amènera sur le lieu de départ.

Au programme : une randonnée à faire à pied ou en VTT, où vous pourrez, à travers les chemins de Monts et de Villy, pousser les portes de quelques propriétaires accueillants et découvrir différents artistes (chant choral, peinture, théâtre …) tout au long de la journée.

Renseignements Tél : 02 31 77 41 37 ou 02 31 77 37 51

L'année internationale de la biodiversité
c'est aussi à Villy aussi !!

Samedi 1er mai 2010 : soirée découverte des grenouilles et tritons de nos mares

- Présentation des mœurs de ces petites bêtes peu connues par Mickaël BARRIO , naturaliste
- visite de quelques mares

(RV vers 19h, lieu à préciser)
Renseignements et inscriptions jusqu'au 28 avril
Tél : 02 31 77 41 37

Samedi 12 juin 2010 : Flânerie écologique sur les bords de la Seulline

- découverte de la flore et de la faune
- observation, discussion, diaporama autour d'un goûter

(RV à 14H30 à l'église de Villy)
Renseignements et inscriptions jusqu'au 7 juin
Tél 02 31 77 37 51

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS

Toute personne peut adhérer à l'association. Pour tout renseignement, contacter M. Maurice LEPOULTIER, président de l'Association. (Tél : 02.31.77.84.83)
L'association des Anciens Combattants fait savoir que c'est le Dimanche 9 mai 2010 qu'elle se réunira au monument aux Morts, après la messe, pour fêter l'Armistice du 08 mai 1945. Vous êtes tous invités à vous joindre à elle pour ce 65ième anniversaire de la fin de la guerre et de la libération du joug nazi.
En juin aura lieu un voyage d'une journée ouvert à tous. Dès que le programme en sera connu, il sera communiqué par voies de presse et d'affichage.
Il est rappelé que l'association récupère les lunettes et matériel médical pour les envoyer au SENEGAL.

RELAIS PAROISSIAL

La cérémonie d'**accueil de notre nouvel évêque Monseigneur Jean-Claude Boulanger aura lieu le Dimanche 16 mai 2010 à 16 h** à la Cathédrale de **Bayeux.**

Il n'y aura pas de messe à Villy ce dimanche (Une seule messe à Villers-Bocage à 11h).

Mgr Boulanger est né à Journy (Pas-de-Calais) le 1er mars 1945. Il est ordonné prêtre pour le diocèse d'Arras le 28 juin 1972. Il est membre de la commission épiscopale pour la catéchèse et le catéchuménat. Il fait partie du groupe de travail « Environnement – Ecologie ». Il quittera le diocèse de Sées, le dimanche 2 mai 2010**.**

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

ECHO DE L'ECOLE

Beaucoup de neige dans notre école !

La classe de CE1-CE2-CM1

Il y a eu beaucoup de neige dans notre école en Décembre et aussi en janvier. Beaucoup d'enfants n'ont pas pu se rendre en classe. Ceux qui ont pu le faire sont venus à pied. Alors, à l'école, on en a profité pour faire de gros bonhommes de neige et de grandes batailles de boules de neige.

En faisant le tour du bourg nous avons relevé 5 types de constructions :

L'église : Elle sert à aller prier, ou à faire sonner la cloche.
Elle est faite de pierres et de ciment.
Elle est à côté de l'école et du cimetière.

L'école : Elle sert à travailler et à jouer.
Elle est faite de pierres, d'agglo., de béton, de placo., de ciment.....
Elle est à côté de l'église et de la mairie.

La mairie: Elle sert à recevoir les gens pour payer la cantine, il y a le maire , on y a travaillé sur le cadastre et avec Céline.
Elle est faite de pierres et de béton.
Elle est au -dessus de la classe.

Le château : Il sert d'habitation occasionnellement. Il est fait de belles pierres et de béton. Il se trouve devant le bourg.

La maison de Manon ou de Jordan : Elle est faite de béton, ciment, agglos. Elle sert d'habitation. Elle se trouve dans un lotissement.

Les CM1-CM2

Vendredi 12 mars, nous sommes allés visiter la **chèvrerie de Monsieur Martin à Montchamp**. Pour s'y rendre, nous sommes montés dans un bus (un grand plaisir pour tous les enfants !). Nous avons commencé par regarder un film sur la vie des chèvres (naissance…). Ensuite, nous avons brossé les chèvres, donné à manger et quelques-uns sont montés sur le dos des chèvres !!!

Mardi 4 mai, nous rendrons visite aux escargots de Saint Georges d'Aunay !

Les maternelles.

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

Inscription pour l'école de Villy-Bocage : rentrée 2010.

Les enfants nés en 2007 peuvent être inscrits dès à présent pour la prochaine rentrée scolaire. Les formalités se font en 2 temps :

- **Passer obligatoirement à la mairie pour l'inscription (prévoir le livret de famille et le carnet de santé).**
- **Prendre rendez-vous à l'école pour l'admission au 02 31 77 16 92. (prévoir le certificat d'inscription délivré par la mairie ainsi que la fiche de renseignements et les photocopies (carnet de santé + livret de famille).**

Cordialement, le directeur M MARIE Damien.

Quelques images hivernales

L'entrée du Château route de Tilly

Entrée du bourg bas de la route des Landes de Montbrocq

Une vue campagnarde du sous bois et du cours de la Seulline

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

TRI SELECTIF

Analyse résultat 2009

COMMUNE DE VILLY BOCAGE

LA COLLECTE SELECTIVE, résultats communaux

	Année 2009 (poids en kilogramme)						
	VERRE		Apport volontaire		Porte à Porte		TOTAL
	Poids	Ratio	Poids	Ratio	Poids	Ratio	Ratio
JANVIER	4 010	6,39	2 170	3,46	0	0,00	9,84
FEVRIER	3 190	5,08	3 030	4,82	0	0,00	9,90
MARS	1 700	2,71	2 360	3,76	0	0,00	6,46
AVRIL	3 380	5,38	2 320	3,69	0	0,00	9,08
MAI	2 800	4,46	1 820	2,90	0	0,00	7,36
JUIN	1 800	2,87	2 270	3,61	0	0,00	6,48
Total 2009	16 880	26,88	13 970	22,25	0	0,00	49,12
Total 2008	12 680	20,19	12 992	20,69	0	0,00	40,88
Evolution 08/09		33%		8%		-	20%
SEROC 2009	3 229 250	22,72	1 683 935	11,85	1 942 020	22,75	57,31

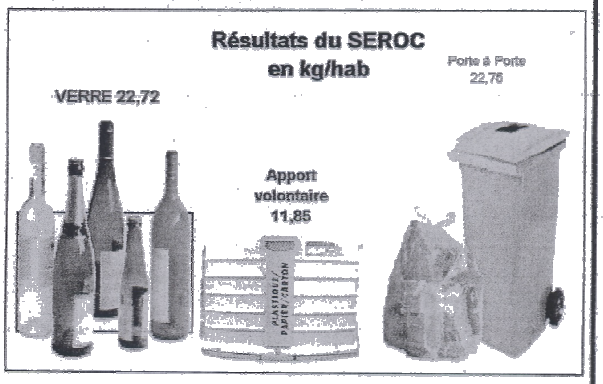

DECHETS ULTIMES

	BILAN 2009 (poids en kg)			
	2009	Ratio	2008*	Ratio
JANVIER	7 171	11,42	9 348	14,88
FEVRIER	6 753	10,75	8 410	13,39
MARS	6 276	9,99	8 704	13,86
AVRIL	7 611	12,12	8 731	13,90
MAI	7 068	11,26	9 924	15,80
JUIN	6 687	10,65	8 917	14,20
TOTAL	41 566	66,19	54 033	86,04
Evolution 08/09		-23%		
RATIO SEROC		125,41		

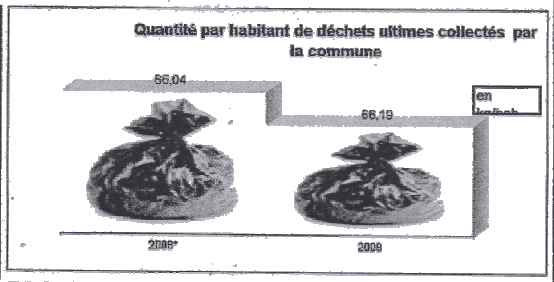

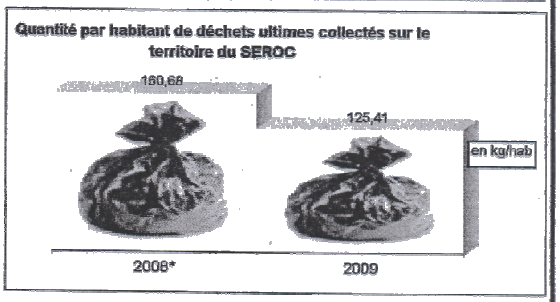

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

DANGER

ENGINS EXPLOSIFS ?
SOYEZ REACTIFS !

Les Déchetteries ne sont pas habilitées a recevoir des Engins Explosifs

Vous avez découvert des engins explosifs, des munitions, grenades, mortiers ou des mines de la seconde guerre mondiale... Tous représentent un risque. Quel que soit leur état, ces engins sont dangereux et doivent être manipulés par un démineur.

Précautions à prendre :
- **Ne surtout pas toucher ou déplacer**
- **Marquer l'emplacement par un repère**
- **Limiter les présences**
- **Prévenir la Gendarmerie , la Mairie et le Centre de déminage.**

Contact :
Gendarmerie : **17 ou 112 depuis un portable**
Centre de déminage (préfecture de Caen) :
02 31 30 66 38

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

PROCHAINEMENT

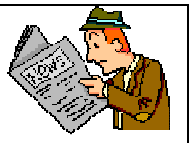

Samedi 1er mai 2010

Soirée découverte des grenouilles et tritons de nos mares

- Présentation des mœurs de ces petites bêtes peu connues par Mickaël BARRIO, naturaliste
- visite de quelques mares

(RV vers 19h, lieu à préciser)

Renseignements et inscriptions jusqu'au 28 avril Tél : 02 31 77 41 37

Vendredi 7 mai 2010

L'école de Villy-Bocage fera un **marché de printemps** à partir de 16h15. Si cela vous intéresse de venir voir et d'acheter des fleurs, des boutures, des fruits, des légumes, des objets fabriqués par les élèves ou les parents, vous êtes invités et vous êtes les bienvenus!

Texte écrit par les CP-CE1

Dimanche 16 mai 2010

La septième édition de la manifestation " **Par Ci Par l'Art** " aura lieu à Villy Bocage et ses environs. Cette journée, est organisée en collaboration avec l'association Mélimélodon

Samedi 12 juin 2010

Flânerie écologique sur les bords de la Seulline

- découverte de la flore et de la faune
- observation, discussion, diaporama autour d'un goûter .

(RV à 14H30 à l'église de Villy)

Renseignements et inscriptions jusqu'au 7 juin Tél 02 31 77 37 51

DATES A RETENIR

Foire aux greniers : 18 septembre 2010

Soirée Balkans : 20 novembre 2010

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

NUMEROS UTILES

URGENCES EUROPEENNES	**112**
SAMU / Urgences médicales	**15**
GENDARMERIE	**17**
POMPIERS	**18**
HOPITAL AUNAY S/ ODON	**02.31.71.76.76**
C.H.U. de CAEN	**02.31.06.31.06 ou 02.31.27.27.27**
MEDECINS Cabinet Bourgois, Cléret, Condé, Laplanche (du lundi au vendredi 8 h à 19 h, samedi 8 h à 12 h) Cabinet Prével Cabinet Lacombe	 **02.31.77.02.60** **02.31.77. 33.55** **02.31.77. 29.92**
PHARMACIE DE GARDE	**15**
INFIRMIERES Cabinet Asselot – Groult - Lemoigne Cabinet Lecocq – Perrier	 **02.31.77.12.91** **02.31.77.41.20**
MAIRIE	**02.31.77.01.66**
SAEPB (Syndicat adduction eau Pré-Bocage) **GAZ DE France** **EDF (Vire)**	**02.31.77.02.07** **08.10.03.10.00** **08.10.33.30.14**

HORAIRES UTILES

MAIRIE
- Mardi et Vendredi de 16 h 15 à 18 h 30
- Samedi de 11 h à 12 h (sans secrétariat)

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES
- Vendredi matin **(très tôt)**

OUVERTURE DE LA DECHETTERIE ST GEORGES D'AUNAY
- Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 10 h à 12 h et 14 h à 17 h 45
- Mardi et Jeudi 14 h à 17 h 45

VILLY BOCAGE

MAIRIE
14310 Villy Bocage
Tél : 02 31 77 01 66

MAG - AGENCEMENT
JAMONT ERIC : 06-32-46-86-39
magagencement@orange.fr
MAG—AGENCEMENT SARL AU CAPITAL DE 20 000 C
Siège Social : le magerais 14 310 villy-bocage
Tel / Fax : 02-31-52-18-73

Près de chez vous, des légumes tout frais, directement du lieu de production
Pierre Moisenier à Pierrelaye - VILLY Bocage
Tél-fax 02.31.77.16.37
Plan d'accès au dos

AGENCEMENT DE MAGASINS
ACTUEL AGENCEMENT
Régis ANNE
Gournay - Villy Bocage - 14310 VILLERS BOCAGE
Téléphone : 31.77.44.44 + Fax : 31.77.99.82

TRAVAUX AGRICOLES
ETA Michel COUTURE
« Le Gournay » 14310 Villy Bocage ☎ 02 31 77 02 84
Vidange de Fosses Septique & Toutes Eaux (Entreprise Agréée)
Epandage : Compost-Fumier-Lisier-Chaux Sèche & Humide
Moisson-Ensilage : Semis-Transport etc...
Tous Travaux Agricoles

ENT. VERITE LIONEL
Démoussage
Charpente - Couverture
Gournay 14310 Villy Bocage
Tél : 02.31.73.21.49 / 06.28.57.49.20
Email : ent_verite_lionel@yahoo.fr

CHEVAL EQUIPEMENT
Valérie Verhaque
Tout pour le cheval et son cavalier
Gournay - 14310 Villy Bocage
Tél. 02 31 08 27 44

@ Informatique du bessin @
Depannage à domicile
http://www.informatik14.ifrance.com
02.31.97.06.76
06.82.48.27.38

ESPACES VERTS
PIERRON CHRISTOPHE
VILLY BOCAGE
TEL :06.89.85.19.43
FAX :02.31.73.62.99
Création Terrassement Elagage

AIDEC
Assistance Informatique
Domicile-Entreprises-Collectivités
VENTE - INSTALLATION - DEPANNAGE - CONSEILS
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS
MATERIEL TOUTES MARQUES - LOGICIELS - INTERNET
RESEAUX D'ENTREPRISE - SECURITE - SAUVEGARDES
WINDOWS / LINUX - VIRTUALISATION
DEVELOPPEMENT & HEBERGEMENT WEB
Interventions rapides sur tout le Calvados
email : aidec@aidec-info.com
06 62 33 25 83
02 31 97 01 42
Rte de Saint Louet
14310 VILLY BOCAGE

WIM JANSSEN
Sculpteur Plasticien
Créateur de Maquettes et Paysages
Le Buquet
14310 Villy Bocage
Tél : 02.31.77.81.44
Fax ! 02.31.77.90.00

Les Chevaliers Servants
Entretien - Nettoyage
Fleurissement de tombes
06.04.42.20.94
14310 VILLY - BOCAG

Ent Leroy Bruno
Carrelage-Faïence-Renovation
Siret: 518 664 503 00019
Route de Feuguerolles
14310 Villy Bocage
Tel/Fax: 02.31.96.04.63
Port: 06.19.82.05.80

Les Entreprises de Villy Bocage non représentées dans cette page, peuvent adresser leur carte de visite à la Mairie, elle sera insérée dans le prochain Bulletin